

Marseille, le 4 juin 2006

CREATION DE

**OBSERVATOIRE DES DECHETS EN
MILIEUX AQUATIQUES**

ODEMA

Notre production de déchets ne cesse d'augmenter. Leur gestion plus ou moins appropriées par les personnes privées et publiques additionnées aux éléments naturelles (pluies, eaux de ruissellement, vent) fait que des déchets aboutissent, quand ils n'y sont pas directement jetés, dans le milieu marin et défigurent les côtes, flottent au gré des courants et tombent sur les fonds. Les mers et les océans du monde entier sont touchés.

Parce qu'ils sont visibles, ces déchets nuisent à la beauté des paysages côtiers et sous-marins. Ils ont aussi des effets dramatiques sur la faune et la flore et dégradent considérablement les milieux dans lequel ils s'accumulent. Ils accentuent la pression exercée sur ces milieux déjà fragilisés.

Contrairement à d'autres pollutions, chimiques ou bactériologiques, l'individu détient une partie de la solution. Chacun d'entre-nous a le choix de jeter dans le circuit contrôlé (poubelles, conteneurs, déchetteries) ou en dehors. Sa conscience peut faire la différence. Il peut aussi participer à restaurer les milieux dégradés.

Mais comment alerter le public et les pouvoirs publics de cette pollution qui gagne les côtes du monde entier, même dans les territoires les plus isolés et espérer voir un jour les comportements changer? C'est tout d'abord en améliorant nos connaissances des quantités, des catégories de déchets et des zones où ils sont accumulés. Ces connaissances participent à la prise de conscience de l'ampleur de cette pollution et permettent aussi de comprendre ses origines et d'organiser des actions préventives et curatives adaptées. C'est pourquoi, MerTerre crée l'ODEMA (Observatoire des déchets en Milieux Aquatiques).

L'ODEMA centralise les données sur les macrodéchets

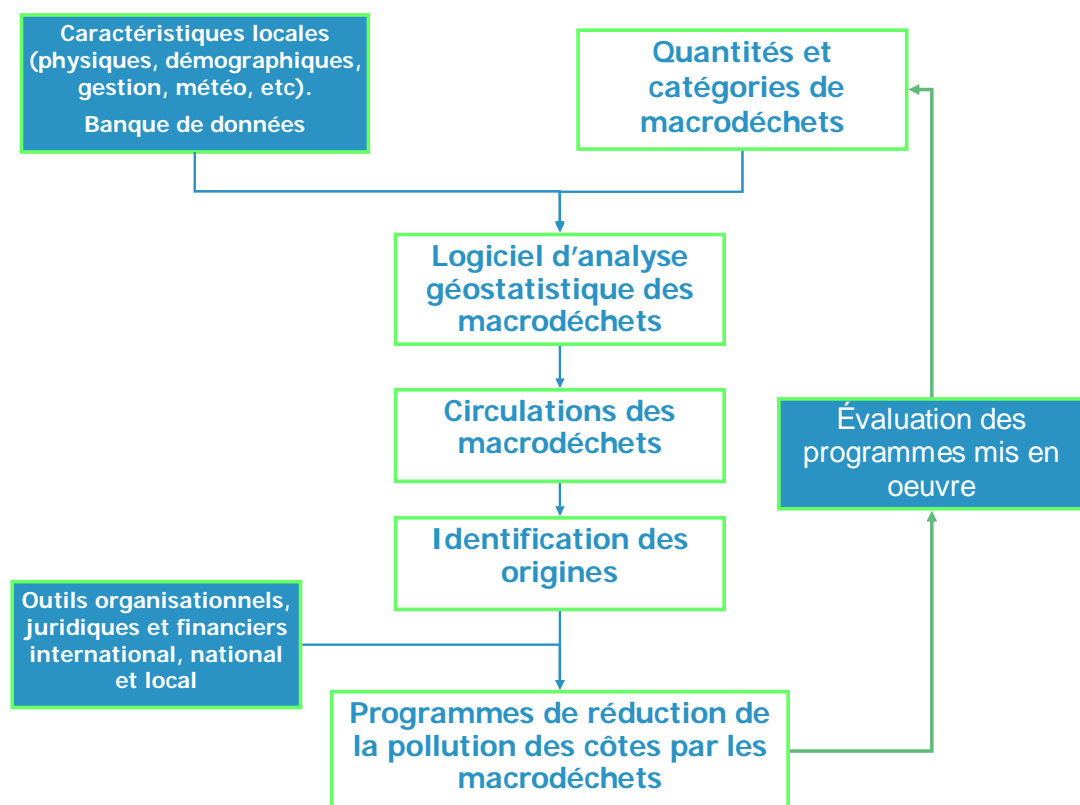
De nombreux professionnels ou bénévoles entretiennent, régulièrement ou ponctuellement des portions du littoral, les berges des cours d'eau et des plans d'eau intérieurs. MerTerre les fédère autour d'une méthodologie homogène de quantification et de qualification simple des macrodéchets.

L'ODEMA tient un registre des zones nettoyées et donc en voie de restauration

La directive cadre eau éditée en 2000 a été transposée en droit français en 2004, elle fixe les méthodes et les objectifs pour 2015. Elle demande une réflexion sur la gestion à long terme des milieux naturels aquatiques, leur restauration et leur entretien. L'ODEMA est un outil de gestion des petits fonds marins. Il permet un inventaire de ceux qui sont entretenus et de ceux qui ne le sont pas et un suivi de l'évolution du recouvrement des fonds par les déchets.

Pourquoi créer l'ODEMA ?

- La connaissance des quantités et des catégories des macrodéchets mise en relation avec les conditions physiques et anthropiques locales nous permettent de comprendre les origines des macrodéchets.
- La connaissances de ces origines indique les secteurs d'activités vers lesquels des efforts de gestion doivent être fait. A partir de l'ODEMA, MerTerre peut proposer des plans de réduction de la pollution par les macrodéchets aux collectivités locales.
- Les données permettent de connaître l'évolution de cette pollution et ainsi constitue un outil d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre.
- Ces informations représentent un formidable média pour :
 - valoriser les acteurs et les démarches,
 - informer, éduquer, sensibiliser les publics,
 - et enfin contribuer effectivement à réduire la pollution par les macrodéchets.



Les partenaires déjà engagés dans l'ODEMA

MerTerre a déjà créé un réseau de confiance auprès de structures qui réalisent des nettoyages. Voici la liste des partenariats engagés à ce jour :

- **FFESSM**
 - 155 000 licenciés
 - 6000 moniteurs et entraîneurs
 - 2200 clubs et 130 structures commerciales
 - Présence en métropole et dans les Drom-Com (17 comités régionaux, et 90 comités départementaux)
 - Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques et toutes les commissions régionales et départementales Biologie par leur réseau de cadres moniteurs de biologie
- **Longitude 181**
 - Charte du plongeur responsable
 - Plus de 50 centres ambassadeurs
- **Surfider Foundation Europe**
 - 7700 personnes
 - 1300 scolaires
 - 141 opérations
- **Nettoyages divers indépendants**
 - Opération « Calanques propres » nettoyage le 10 juin 2006 avec Marseille Horizon et 26 associations et clubs locaux.
 - Nettoyage du Frioul avec l'Association Frioul un Nouveau regard
- **Provence Aquaculture (élevage de loups et de daurades « bio » sur le Frioul)**
 - Nettoyage régulier de la calanque de Pomègues
- **Conservatoire - Etudes- des Ecosystèmes de Provence (CEEP)**
 - Réserve naturelle de l'archipel de Riou : nettoyage le 10 juin des criques et calanques et régulièrement toute l'année
 - Parc Maritime de l'archipel du Frioul : nettoyage le 11 juin
- **Participe Future sur l'Alcyon**
 - Quantifie les macrodéchets flottants lors de ses campagnes d'observations de cétacés.

Les documents produits avec la FFESSM et longitude 181 Nature

A l'occasion de la Journée Mondiale des Océans, MerTerre a produit des fiches de recensement des macrodéchets avec Longitude 181 Nature et la FFESSM. Les plongeurs ont ainsi l'occasion de montrer leur souci de l'évolution de la qualité des fonds et d'informer les terriens de leur dégradation par des déchets.

Observatoire Des déchets En Milieux Aquatiques - ODEMA

Solides et visibles à l'œil nu, **les déchets en milieux aquatiques sont des Macro-déchets.**

Chacun d'entre nous produit 365 Kg/an !.. Urgence, réduisons nos déchets !

Nombre de macrodéchets sur les fonds marins (IFREMER)	Mer du Nord	Golfe de Gascogne	Bassin Nord-ouest de la Méditerranée	Mer Adriatique	2500 m de fond sous la banquise arctique
	150 millions	50 millions	175 millions	40 millions	60 déchets / km ²

Nombre d'espèces dans le monde	Nb d'espèces affectées		Les emballages (principalement en plastique), représentent le pourcentage le plus élevé des macrodéchets (I. Poitou) :
	Ingestion	Enchevêtrement	
7 tortues marines	6 (86%)	6 (86%)	• flottants : entre 74 et 94%
312 oiseaux marins	111 (36%)	51 (16%)	• échoués : entre 38 et 90%
115 mammifères marins	26 (23%)	32 (28%)	• fonds : entre 60 et 95%
Plus de 1000 poissons	33 espèces	34 espèces	Les macrodéchets provoquent : occlusions intestinales, étouffements, enchevêtrements. Les biphénols et phtalates des plastiques affectent la fécondité des espèces qui les ingèrent.

Quelques textes en vigueur :

Déposer, abandonner ou jeter, en un lieu public ou privé, des ordures, déchets.	C. pén., art. R. 632-1	Contravention de 2 ^e classe Soit 150€	La même en cas de récidive
Jet, déversement ou écoulement direct ou indirect en mer, ou dans la partie des cours d'eau, canaux ou plans d'eau où les eaux sont salées, de substances ou organismes nuisibles pour la conservation ou la reproduction des mammifères marins, poissons, crustacés, coquillages, mollusques ou végétaux de nature à les rendre impropres à la consommation.	C. envir., art. L. 218-73	22 500€ au plus	45 000€ en cas de récidive
Évacuation illicite d'ordures dans la mer Infraction aux règles 3, 4 et 5 de l'annexe V de la convention MARPOL 73/78	C. envir., art. L. 218-11	700 000€ Prison : 7 ans	La même en cas de récidive

Pourquoi un observatoire des macrodéchets ? Les données manquent. Vous êtes des témoins privilégiés de l'état de santé des fonds marins et vos témoignages peuvent aider à faire prendre conscience de l'étendue de cette pollution. Pour qu'ils soient utilisés au mieux, veuillez nous retourner la fiche ci-jointe complétée à l'un des organismes suivants. Merci.

Votre aide est précieuse ! SVP renvoyez cette fiche, par courrier ou mail, à l'une de ces adresses :

ODEMA - Association MerTerre - 25, rue Sainte 13001 Marseille - < association@mer-terre.org > - Tél : 04 91 91 23 57
Ou à : Longitude 181 Nature : 12, rue Lafontaine 26000 Valence - < contact@longitude181.com >
FFESSM - 24, Quai de Rive Neuve 13001 Marseille Cedex 07 - < info@ffessm.fr > - Tél : 04 91 33 99 31

Fiche de recensement déchets observés et/ou collectés

La collecte s'effectue uniquement lors de campagnes de nettoyage nationales. En dehors de ce contexte se limiter aux observations.
Pour les observations : évaluer le volume à l'œil. Pour les nettoyages, le volume dans les sacs poubelles est connu en évaluant leur taux de remplissage (sacs de 30, 50 ou 110 litres). L'œil a une capacité naturelle pour évaluer les proportions relatives.

Date : / / **OBSERVATION** ou **NETTOYAGE** (cocher la réponse).

Nom : Prénom : Téléphone : Courriel :

Organisateur/Structure (club, association, individuel...) : Commune :

SITE : Zone observée ou nettoyée

Longitude : Latitude : Surface : m²

Distance de la côte : Profondeur : Longueur de côte : m

Type de substrat majoritaire : Nb de participants :

Visibilité :

VOLUME TOTAL observé ou collecté = m³

Déchets	Verre	Papier carton	Plastique	Textile	Métal	Matériel de pêche	Autres (préciser)
	%	%	%	%	%	%	%

Nombre d'objets (de préférence) ou évaluation :

Bouteilles verre	Bouteilles plastiques	Sachets plastiques	Bidons plastiques	Canettes en métal	Filets de pêche	plombs	Boîtes d'appâts	Lignes	Autres (préciser)	Autres (préciser)	Autres (préciser)

Commentaires, liste des objets volumineux (n'entrent pas dans les sacs poubelles) **et nombre :**

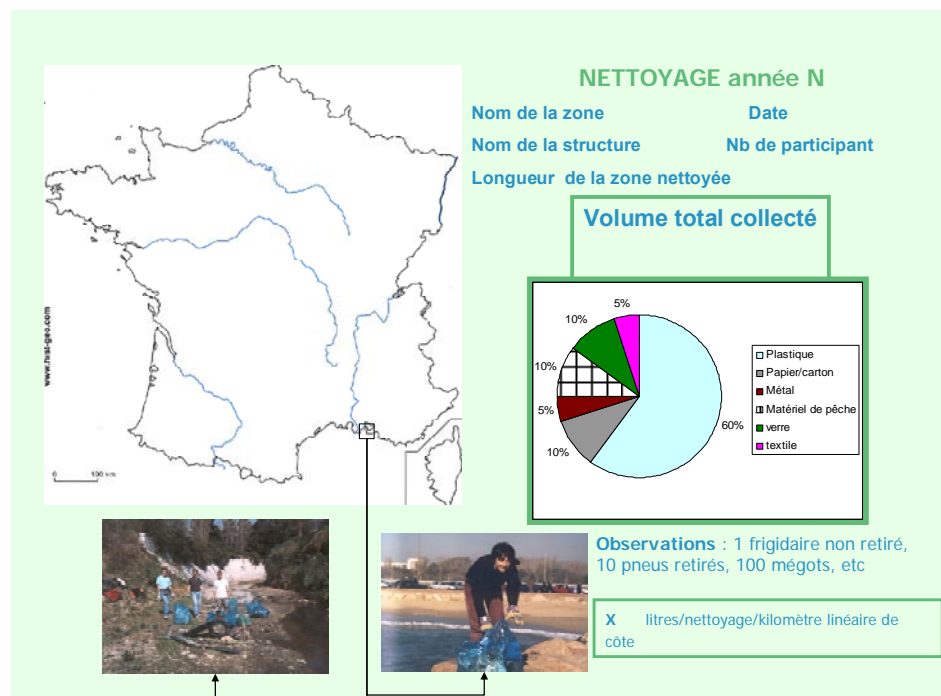
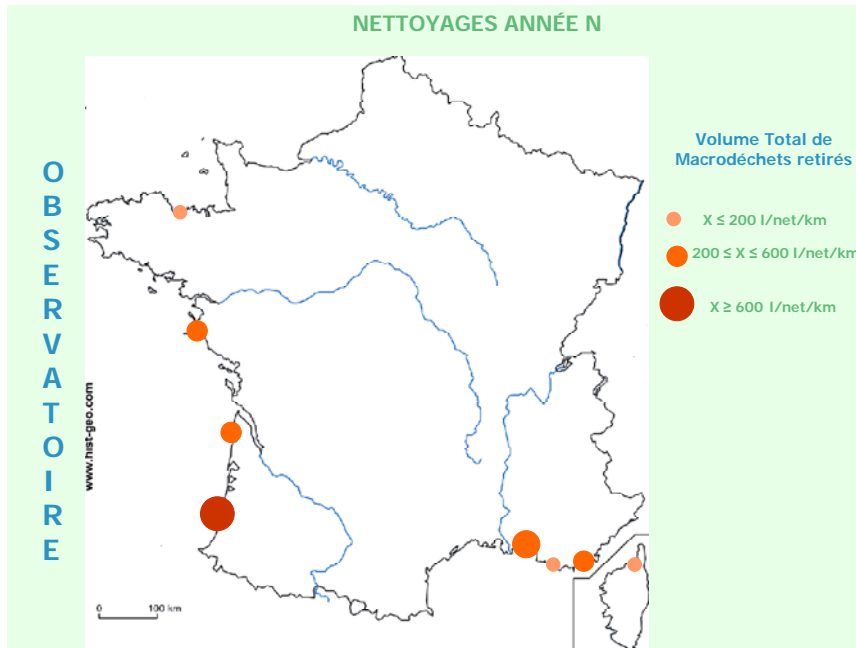
Votre aide est précieuse ! SVP renvoyez cette fiche à une des adresses figurant au dos.



© I. Poitou / F. Sarinés
Mars 2010 - 10 pages

Comment visualiser les résultats ?

Les plongeurs impliqués dans le recensement des macrodéchets pourront voir les résultats sur le site Internet de MerTerre : www.mer-terre.org, lorsque les données auront été réceptionnées et traitées. Chaque année, un bilan sera édité à l'occasion de la journée Mondiale des Océans.



MerTerre est un centre d'expertise et de recherche sur les macrodéchets qui :

- met en place l'observatoire des déchets en milieux aquatiques avec ses partenaires sur le terrain qui rendent compte de leurs observations ;
- propose la mise en œuvre de programmes de gestion raisonnée des déchets en milieux aquatiques aux collectivités locales ;
- élabore des documents de sensibilisation sur tout support et pour tout public
- réunit aussi toutes les informations afférentes aux macrodéchets :
 - Etude des méthodes de caractérisation
 - Centralise les données macrodéchets en France
 - Veille mammifères, oiseaux et tortues marines victimes des macrodéchets
 - Partage des expériences
 - Veille juridique, organisationnelles et financière
 - Veille ressources humaines et techniques
 - Veille scientifique : impacts, gestion, temps de dégradation
 - Veille concernant les études des impacts économiques des macrodéchets
 - Photos, vidéos

